



Association Indépendante des Parents d'Élèves
d'Artigues près Bordeaux

COMPTE RENDU 1ER CONSEIL D'ÉCOLE Maternelle de la Plaine DU 14 NOVEMBRE 2019

Présents

Mairie :

Mlle Chamboissier (adjointe à l'enfance et l'éducation)
Mr Biancotto (directeur générale des services)

École :

Mme Gutierrez (P.S), Mme Desbeaux (M.S), , Mme Asfaux (GS), Mme Triballeau (MS) , Mme Labbay (PS/MS), M. Calède (G.S) Directeur de l'école, Mme Moreto (remplaçante maîtresse Stéphanie et maître Olivier)

Mme Coudert – ATSEM

AIPE :

5 parents élus : Mme Chaulet, Mme Garde, Mme Dubuisson, Mme Crapon

FCPE :

1 parent élu : Mme Konka

Début du conseil d'école : 17h40

Résultat des élections

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le 11 octobre 2019.
Au total, on comptabilise 141 votants dont 19 blancs/nuls donc 122 votes exploités. Le taux

de participation était de 50 %, supérieur à celui de 2018 (pour mémoire 30%).

Au final :

4 parents élus AIPE

2 parents élus FCPE

Règlement du conseil d'école et fonctionnement

Présentation du règlement intérieur du conseil d'école

Rappel sur les suppléants et validation du PV précédent

Voté à l'unanimité

Règlement intérieur et charte de laïcité

Lecture du règlement intérieur

Il existe un cahier de retard où sont consignés les retards des parents

L'école maternelle est désormais obligatoire dès trois ans donc l'assiduité est demandée.

Après une absence pour maladie ou opération, si le parent vient avec une ordonnance, le directeur peut demander une autorisation au médecin scolaire en scannant l'ordonnance (délais de 48h) et le maître ou la maîtresse pourra donner le traitement.

Harcèlement, en cas de doute, ne pas hésiter à prévenir l'équipe enseignante pour trouver des solutions et que le personnel soit vigilant, ne pas laisser une situation de non dit s'installer.

Il n'y a aucun blog ou site internet.

Voté à la l'unanimité

Bilan de la rentrée 2019

Effectifs des classes

À la rentrée 2019, il y avait 154 élèves dans l'école, depuis l'effectif est retombé à 151 élèves (3 départs de grands). La répartition dans les classes est la suivante : classe de PS avec 27 élèves, classe de PS/MS avec 25 élèves (17 PS et 8 MS), classe de MS1 avec 25 élèves, classe de MS2 avec 25 élèves, classe GS1 avec 24 élèves, classe de GS2 avec 26 élèves.

Prévisions pour la rentrée 2020

154 élèves.

Sois 53 élèves en PS, 44 en MS, 57 en GS, répartis toujours sur 6 classes. Pas de fermeture et d'ouverture de classe prévue.

Moyenne 25 élèves par classe

Vie des classes et projets

· Classe de petite section de Madame GUTIERREZ : la période 1 est consacrée à travailler sur l'adaptation à l'école et adoucir le moment de la séparation du matin. En période 2, le travail prendra pour axe principal le thème de la couleur (mené conjointement avec l'autre classe de petits), à partir de deux albums « Pop mange de toutes les couleurs » et « Toutes les couleurs », il est prévu une sortie à la médiathèque avec une projection.

· Classe de petite section de Madame LABBAY : la période 1 s'est aussi déroulée sur le thème de la séparation, de l'apprentissage du vivre ensemble et de la rentrée à partir de l'album « Non non et non ! ». La période 2 sera menée sur la même thématique que la classe 1.

· Classe de moyenne section 1 de Madame DESBEAUX : l'année va se dérouler avec pour axe principal un voyage autour du monde. Le personnage principal est « Petit Loup » qui part à la découverte des autres pays. Le thème va aussi permettre d'aborder les musiques du monde grâce à la médiation culturelle proposée par la mairie.

· Classe de moyenne section 2 de Madame TRIBALLEAU la première période a été consacrée à la prise de repères avec le projet ALLANTE. La période 2 fait débiter aussi un projet de voyage autour du monde. La classe participe à un rallye mathématique qui va se dérouler sur trois périodes de l'année.

· Classe de grande section 1 de Madame ASFAUX : le thème global de l'année est aussi de faire parcourir le monde aux élèves. En période 1 ils ont découvert Dino, un petit personnage qui voyage. En période 2, c'est la Russie qui sera explorée notamment à travers l'œuvre musicale « Pierre et le Loup ».

· Classe de grande section 2 de Monsieur CALLEDE : en période 1, découverte de l'album « Le

monstre des couleurs va à l'école » en lien avec le thème de la rentrée et les surprises que peut cacher une arrivée à l'école. La période 2 se fait autour des émotions et des couleurs que l'on peut leur associer. Une visite à l'exposition intitulée « Arts et énergies renouvelables » au Château Palmer est prévue pour compléter le thème. En période 3 et 4, c'est le thème de la préhistoire et la découverte des dinosaures, qui guidera la classe. En période 5 c'est le thème des jeux olympiques et de différentes disciplines sportives, qui sera abordé (2020 étant une année olympique). En fil rouge de l'année, les enfants découvrent comment jouer aux échecs.

Pour toute l'école, le jeudi 19 décembre 2019, accueil d'un spectacle intitulé « Pourquoi le moustique bourdonne à mes oreilles ? »

L'équipe enseignante, propose un marché d'hiver le vendredi 13 décembre 2019, de 17h30 à 19h00. Il est précisé que la participation à son organisation est ouverte à tous les parents de l'école. Les élèves vont fabriquer des objets en classe, en lien avec cette période de fin d'année. Chaque classe disposera de deux tables pour les y exposer. Une tirelire permettra de recueillir les dons libres des parents. Deux tables seront aussi installées pour des objets, apportés, fabriqués par les parents. Une partie restauration sucrée et boissons chaudes sera tenue par les parents, qui pourront s'inscrire à l'avance sur des tableaux placés à l'entrée de l'école. Compte tenu de la vigilance Vigipirate, un système de tickets d'entrée pour les familles sera mis en place (deux tickets par famille). Les tables ont été commandées à la mairie par le directeur. Le profit de cette soirée sera entièrement versé à la coopérative scolaire.

Rappel des budgets alloués

En budget de fonctionnement, la mairie a alloué un budget de 10 492.00 euros à l'école. Le détail est le suivant :

- o Fournitures et petits équipements : 200.00 €
- o Achats de livres, CD audio, DVD : 750.00 €
- o Fournitures scolaires (papier, feutres, peintures, colle, jeux, etc...) 5600.00 €
- o Autres fournitures : 100.00€
- o Prestation de service (actions culturelles) : 2142.00€
- o Subvention à la coopérative scolaire : 1700.00€

· Le budget en investissement (achat de mobilier) a été validé entièrement

Activités menées sur le temps des APC

· Grandes sections : mise en place d'activités de langage pour renforcer la confiance dans la prise de parole, prolongement si besoin d'activités menées en classe.

· Moyennes sections : apprentissage autour des jeux de classe (écoute de la règle, socialisation, logique, langage),

· Petites sections : aide au retour des siestes, accompagnement au temps du repas.
volontariat, jeux de langage sur étiquette

Coopérative scolaire : bilan de l'année 2019/2020

Au 31 août 2019, le solde de la coopérative est de 7013.00 €. Le résultat est en déficit de 525€, ce qui signifie que les dépenses qui se montent à 6281 € pour l'année 2018 2019, ont été supérieures aux recettes.

Sécurité de l'école : PPMS

Présentation du PPMS risque majeure et risque attentat et intrusion.

Les exercices pour l'alerte incendie ont eu lieu 26 septembre, les élèves et personnels sont sortis en 2'30 minutes,

L'exercice confinement a eu lieu le 17 octobre.

Il y a un problème d'éclairage automatique qui montre qu'il y a une présence dans la classe, la mairie doit étudier le sujet.

Il y a 3 sonneries bien distinctes pour annoncer les alertes

Questions parents

- [ECOLE](#)
- [AIPE](#)

L'AIPE souhaite proposer un projet de sensibilisation aux gestes de premières urgences aux moyennes et grandes sections de l'école de la Plaine. L'idée est de sensibiliser les enfants sur les gestes à adopter en cas d'urgence tels que les numéros des pompiers, du Samu, connaître son adresse, mettre en PLS etc... Nous avons la chance d'avoir un pompier dans l'équipe qui pourra dispenser cette sensibilisation auprès des enfants.

La poursuite de la sensibilisation aux gestes de première urgence va se faire, elle s'adressera principalement aux grandes sections de l'école.

Voté à l'unanimité

L'AIPE souhaite continuer le recyclage des gourdes et des stylos, et va proposer un nouvel affichage. Une information cartable va être remise aux familles dans ce but.

Cette action sera aussi poursuivie, elle complète tout le travail mené dans les classes sur les notions de respect et de préservation de la nature.

L'AIPE va faire des affiches A3 avec des images claires pour inciter les enfants à reboucher les gourdes et des pictogrammes pour qu'ils ne jettent plus les ordures dans cette poubelles

mais bien que les gourdes.

Voté à l'unanimité

- [FCPE](#)

Amélioration de la communication parents / enseignants (FCPE) ?

Le directeur rappelle que l'équipe enseignante est consciente que la directive Vigipirate a limité les échanges avec les familles. Il précise également que les travaux des élèves sont communiqués régulièrement aux familles à chaque période et que les parents qui le souhaitent peuvent prendre rendez-vous avec lui ou avec l'enseignant, moyennant le fait de prévenir à l'avance.

- [MAIRIE](#)

- [AIPE](#)

- [Quelles sont les activités périscolaires proposées aux élèves depuis la rentrée ?](#)

La mairie indique aux parents que toutes ces informations sont placées à l'entrée de l'école et sur le site internet de la mairie.

- [Projet de la Future école](#)

Actuellement 5 entreprises sont en concurrence sur ce projet.

- [Serait-il possible d'ouvrir la place du marché le matin et le soir aux heures d'entrées et sorties de l'école afin que les parents se garent plus facilement ?](#)

La mairie ne donne pas de suite à favorable à cette demande.

- [Le jour de la rentrée des classes, serait il possible de demander aux animateurs du périscolaire de rester un peu plus pour surveiller les deux portails de l'entrée afin que les Atsem soient dans les classes pour aider les maîtresses à accueillir les enfants, car sans Atsem, un premier jour avec beaucoup de pleurs d'enfants et seul à consoler, il est difficile d'accueillir tous les enfants dans les meilleurs conditions.](#)

Ceci pose débat avec des éléments pour et contre, l'utilité en est à déterminer, il faut une discussion directe entre les parents et la mairie.

Le conseil se clôt à 20h00. Le prochain conseil d'école aura lieu le mardi 17 mars 2020

Bonne Lecture !

Emilie CHAULET

Aipe.mat.artigues@gmail.com / www.aipe-artigues.com